

# Licence Professionnelle : "Métiers de la comptabilité et de la gestion" Spécialité : "Révision comptable"

RNCP20288 · RNCP · Publiée

## L'essentiel

|                         |                                                   |
|-------------------------|---------------------------------------------------|
| Niveau de qualification | Niveau 6                                          |
| Sigle                   | Licence Professionnelle — Licence professionnelle |
| Code(s) NSF             | 314                                               |
| Code(s) ROME            | M1204, M1202, M1205                               |
| Type d'enregistrement   | Enregistrement de droit                           |

## Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université François Rabelais - Tours

<http://www.univ-tours.fr>

## Résumé de la certification

### OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

### ACTIVITÉS VISÉES

Le détenteur de la licence professionnelle « Révision comptable » exercera ses fonctions : dans un cabinet, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME pour des missions de révision contractuelle dans une PME, afin d'assurer la direction du service comptable éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable dans une grande entreprise, afin de seconder le directeur des services comptables et financiers.

### COMPÉTENCES ATTESTÉES

Contrôler la comptabilisation des opérations courantes de l'entreprise jusqu'aux travaux d'inventaire et l'établissement des documents de synthèse caractériser les situations juridiques courantes relatives aux personnes, biens et entreprises, connaître la fiscalité des entreprises et des particuliers, identifier les éléments du système d'information d'une organisation repérer l'importance de la vérification en comptabilité, comprendre le cadre juridique et normatif lié à l'information financière, comprendre l'environnement de l'entreprise, organiser les dossiers de révision : recenser les éléments constitutifs d'un dossier de révision et les structurer, analyser l'environnement interne et externe de l'entreprise, identifier les risques, recenser et mettre en oeuvre les tests de révision comptable à effectuer, mettre en oeuvre les principes de l'audit comptable et financier : repérer les anomalies et les risques, effectuer des raisonnements par exception, utiliser les seuils de signification déclencheurs de contrôles, évaluer le risque de non détection d'anomalie, repérer les cycles économiques au sein d'une organisation. Connaître et maîtriser pour certains cycles les procédures de révision des comptes et les tests à effectuer.

## Secteur d'activité et type d'emploi

### SECTEURS D'ACTIVITÉS

Cabinets d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, services comptables des entreprises

En cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes : assistant débutant puis confirmé.  
En entreprise : comptable, puis chef comptable.

## RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

## Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

|                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|--------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Tension de recrutement (DARES 2024)</b> | Élevée (4/5)<br>Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 5 sur 5.                                                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Facteurs principaux</b>                 | Manque de main-d'œuvre disponible                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <b>Salaire médian (mensuel)</b>            | 2 465 €                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | L1X60 — Employés de la comptabilité · tension 4/5 (Élevée)<br>L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible)<br>L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables · tension 5/5 (Très élevée)<br>L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) |
| <b>Projets de recrutement (BMO 2026)</b>   | 49 701                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| <b>Jugés difficiles à recruter</b>         | 32 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Emplois saisonniers</b>                 | 8 %                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Familles professionnelles (FAP)</b>     | L1X60 — Employés de la comptabilité<br>L2X61 — Agents administratifs<br>L4X81 — Techniciens et agents de maîtrise des services financiers ou comptables<br>L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)                                                                                                        |

## Voies d'accès

## MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

## PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

## COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

oui

## COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

OUI

## Pour plus d'informations

## Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/20288/>